
Les vulnérabilités des villes minières nordiques : le cas de Schefferville au Québec

Martin Simard et Carl Brisson¹

INTRODUCTION

Il convient donc de s'interroger sur la situation actuelle de Schefferville, notamment en ce qui a trait aux perspectives de développement de cette localité vulnérable à plusieurs égards.

Selon la célèbre chanson de Michel Rivard, Schefferville n'existe plus. Fondée en 1954 par la minière *Iron Ore Company* (IOC), cette ville modèle nordique a cessé d'exister légalement en 1986, quatre années après la fermeture de la mine de fer voisine. Pourtant, on remarque toujours près de 1 000 habitants sur ce site. Ce chiffre inclut des populations « blanches » de la municipalité réactivée en 1990 et, surtout, les habitants de la réserve innue de Matimekush-Lac John, qui est amalgamée au noyau urbain². Par ailleurs, plusieurs services publics sont offerts dans les domaines de la santé et de l'éducation, sans compter l'aéroport, la gare ferroviaire, les commerces et les services postaux ainsi que de nombreux sites miniers exploités ou non. Schefferville existe donc toujours comme collectivité territoriale malgré le statut administratif et le contexte socioculturel complexes que l'on y retrouve. Il convient donc de s'interroger sur la situation actuelle de Schefferville, notamment en ce qui a trait aux perspectives de développement de cette localité vulnérable à plusieurs égards.

La ville de Schefferville a été largement étudiée à l'époque où l'industrie du fer était rayonnante³. D'autres recherches se sont penchées sur le choc initial de la fermeture⁴. Cependant, aucune enquête ne porte sur les années qui ont suivi la reprise des activités minières. Cette période présente pourtant un grand intérêt au moment où le gouvernement québécois tente à nouveau de mettre en œuvre son fameux Plan Nord⁵. Les questions qui s'imposent

sont les suivantes : comment s'organisent la vie quotidienne et les services publics et privés au sein d'une collectivité isolée dans laquelle se côtoient plusieurs groupes culturels distincts⁶? Quelles sont les perspectives d'avenir du milieu à la lumière des besoins changeants en matières premières et de la variation des prix des métaux? Plus largement, faut-il prévoir des établissements permanents dans le nord ou se limiter aux travailleurs faisant la navette (fly-in / fly-out)?

Nous tenterons de répondre à ces questions à l'aide d'une revue de littérature, d'une visite de terrain et d'entrevues réalisées auprès d'acteurs locaux et de résidents. Ces dernières démarches ont été effectuées en mai et juin 2014. Il en ressortira un portrait documenté enrichi du point de vue de gens du milieu, ayant en toile de fond les enjeux du peuplement des espaces nordiques et de la vulnérabilité des villes minières situées en dehors de l'écoumène continu. En effet, la société mondialisée apparaît paradoxale, la nécessaire exploitation des ressources minières en milieu éloigné contraste avec la volonté des travailleurs de vivre dans les principales régions métropolitaines ou, du moins, à l'intérieur de l'écoumène continu. La forte mobilité du capital et les fluctuations rapides des prix des métaux marquent aussi la mondialisation et participent à la vulnérabilité des villes minières nordiques.

En termes de cheminement d'idées, nous discuterons d'abord de la problématique particulière des villes nordiques. Dans un deuxième temps, nous décrirons la situation géographique de Schefferville ainsi que l'évolution de l'occupation de ce territoire localisé au cœur de la péninsule du Québec-Labrador. Pour finir, nous traiterons des enjeux et défis de la relance de Schefferville sur une base durable.

1. LES VILLES MINIÈRES NORDIQUES : DES MILIEUX PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

L'expression « ville nordique » peut s'appliquer à toute ville étant située dans l'hémisphère nord. En contexte canadien, les villes nordiques peuvent être considérées comme étant celles qui sont situées au nord du 45^e parallèle, soit à la périphérie ou à l'extérieur de l'écoumène continu. Il s'agit d'un choix arbitraire car il n'y a pas de convention sur « où commence le nord ». À cet égard, la classification de la valeur polaire (VAPO), soit une forme de degré de nordicité, perdure comme référence classique⁷. Dans la cartographie qui en résulte, Hamelin débute le Moyen Nord autour du 43^e parallèle et le Grand Nord vers le 60^e mais ces limites non linéaires sont sujettes à changement avec le temps, à cause des critères utilisés. D'autres auteurs utilisent le concept de la ligne des arbres (*tree line*). Ce soi-disant repère ne résout pas le problème de délimitation du nord car la transformation de la forêt boréale en taïga est progressive et celle-ci se décline géographiquement en fonction du caractère continental ou côtier des lieux.

Pour la majorité des acteurs socioéconomiques, le nord se présente comme un ensemble de conditions défavorables malgré la beauté des paysages et sa richesse culturelle.

Au-delà de sa localisation relative, le nord est le domaine du « Québec isolé »⁸, soit un milieu contenant des dizaines de villages et de petites villes dispersés sur le territoire et vivant des conditions particulières (implantation récente, accès limité, faiblesse des services publics et privés, économie déprimée et peu diversifiée, etc.)⁹. Pour la majorité des acteurs socioéconomiques, le nord se présente comme un ensemble de conditions défavorables malgré la beauté des paysages et sa richesse culturelle. Ainsi, Robert Bone¹⁰ identifie 5 défis qui caractérisent les espaces nordiques : les contraintes biophysiques (environnement fragile, pergélisol, etc.), les coûts de transport élevés, les facteurs démographiques ou liés à l'accès à la main-d'œuvre, l'intensité des investissements sur de petits territoires circonscrits et, finalement, la question autochtone qui soulève les enjeux des droits fonciers et des relations interculturelles. Ces conditions font en sorte que les projets de

développement sont rares. En outre, lorsque les projets se concrétisent, ils prennent fréquemment la forme de mégaprojets initiés par des gouvernements ou des multinationales, mégaprojets dont la vie utile se résume généralement à quelques décennies, voire quelques années.

En ce qui concerne les secteurs d'activités économiques dans lesquels les entreprises « nordiques » opèrent, il s'agit presque exclusivement de l'exploitation des ressources naturelles telles que la forêt, le pétrole, le gaz ou de minerais divers (fer, cuivre, nickel, argent, or, etc.). Les ressources exploitées doivent avoir une forte valeur sur les marchés pour justifier les investissements massifs normalement nécessaires. Considérant le fait que cette valeur varie grandement dans le temps, le développement nordique, et les villes qu'il fait naître, subissent des cycles d'investissement suivi de périodes de désinvestissement¹¹. De ce fait, leur « durabilité » se vit à court et à moyen termes contrairement aux villes situées plus au sud dont la viabilité se planifie ou s'évalue sur la longue durée. Par ailleurs, les villes nordiques sont habituellement petites à cause de la faible diversité de leur base économique et eu égard au fait qu'elles ne possèdent pas de zones rurales limitrophes à desservir en services publics ou privés.

Tous ces éléments concourent à faire des villes minières nordiques des milieux humains particulièrement vulnérables. Lussault définit la vulnérabilité urbaine comme « la sensibilité extrême des organisations urbaines à... [un]... événement spatial, unique ou récurrent, qui perturbe... [leur]... fonctionnement »¹². Ces événements perturbateurs peuvent être autant naturels (catastrophes, changements climatiques, etc.) que liés à la régulation sociale et politique des sociétés complexes. On parle aussi de « société du risque » pour décrire cette dernière catégorie de vulnérabilité¹³. Si la vulnérabilité typique de notre époque est largement répandue, les villes minières nordiques la subissent d'une manière accentuée. Celle-ci est d'abord environnementale, les activités minières produisant des cratères et des collines de résidus qui affectent le paysage et la qualité du milieu. Les lacs, les rivières et la nappe phréatique peuvent alors contenir des produits toxiques véhiculés par les

eaux de ruissellement¹⁴. De plus, la vulnérabilité est aussi économique, l'avenir des mines et des collectivités étant soumis aux fluctuations des prix des minerais sur les marchés mondiaux. Fina-

lement, la vulnérabilité prend une forme sociale à travers la mobilité de la main-d'œuvre et de la population dans son ensemble¹⁵, ainsi que par la rareté des services d'éducation et de santé.

2. SCHEFFERVILLE, UNE VILLE MINIÈRE AU DESTIN INCERTAIN

2.1 Situation géographique

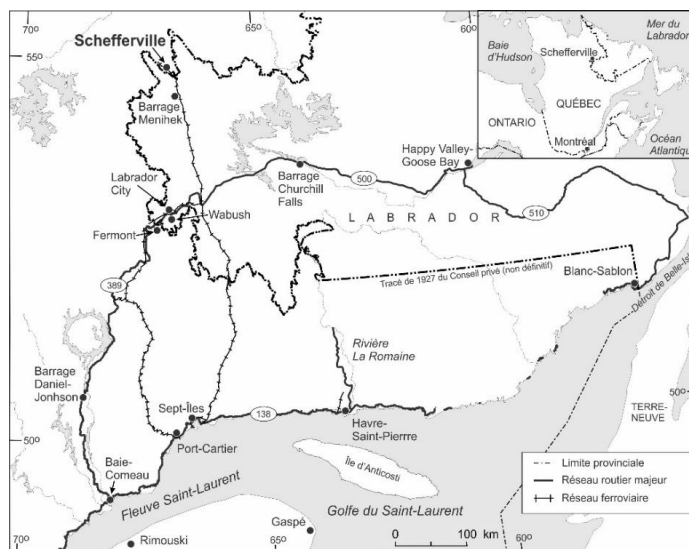
Schefferville peut être considérée comme étant une ville isolée, celle-ci n'étant pas raccordée au réseau routier national.

La ville de Schefferville est localisée au-delà du 54^e parallèle à plus de 500 km au nord de Sept-Îles, directement adossée sur la frontière interprovinciale qui sépare le Québec et le Labrador terre-neuvien (voir la carte 1). Elle fait partie intégrante de la région administrative de la Côte-Nord, de la MRC de la Caniapiscou ainsi que du comté électoral provincial de Duplessis. Même s'il n'est pas intégré à la région administrative du Nord-du-Québec, ce territoire fait clairement partie du Québec nordique, du moins à nos yeux. L'environnement naturel prend place à l'intérieur d'une zone de transition entre la taïga, plus au nord, et la forêt boréale, plus au sud. La zone de végétation qui le caractérise, la toundra forestière, est conditionnée par son climat subarctique et de forts extrêmes entre les températures d'été et d'hiver. Sur le plan géologique, Schefferville est au cœur de la fosse du Labrador, soit une région dont la surface est riche en fer qui s'étend sur plus de 1 000 km dans un axe nord-sud, entre Fermont et l'ouest de la Baie d'Ungava. Bien que l'on puisse y accéder par train et par avion,

Schefferville peut être considérée comme étant une ville isolée, celle-ci n'étant pas raccordée au réseau routier national.

Sur le plan infrarégional, Schefferville est cernée par deux lacs, le lac Knob, au sud, et le lac Pearce, au nord. Ces plans d'eau servent successivement de source d'eau potable et de déversoir d'eaux usées, après traitement. Le site possède un plan urbain à tendance radioconcentrique et il est habité par des Blancs et des Innus. Les frontières administratives entre la réserve autochtone Innue et l'administration municipale prennent une configuration irrégulière et sont peu perceptibles à l'œil nu, malgré l'importance de celles-ci en termes culturel et légal (voir la carte 2). Les principaux gisements miniers et la gare ferroviaire se retrouvent à l'ouest de la petite agglomération pendant que l'aéroport et les secteurs résidentiels du Lac John et de Kawawachikamach sont localisés du côté ouest. Pour sa part, la frontière entre le Québec et la province de Terre-Neuve-et-Labrador zigzague à proximité de Schefferville en suivant la ligne de partage des eaux. Le réseau routier et les sites miniers semblent ne pas se préoccuper de celle-ci, les automobilistes et les travailleurs passant fréquemment d'une province à l'autre au cours de leurs activités quotidiennes.

Carte 1 – Schefferville et les villes minières de la Côte-Nord et du Labrador

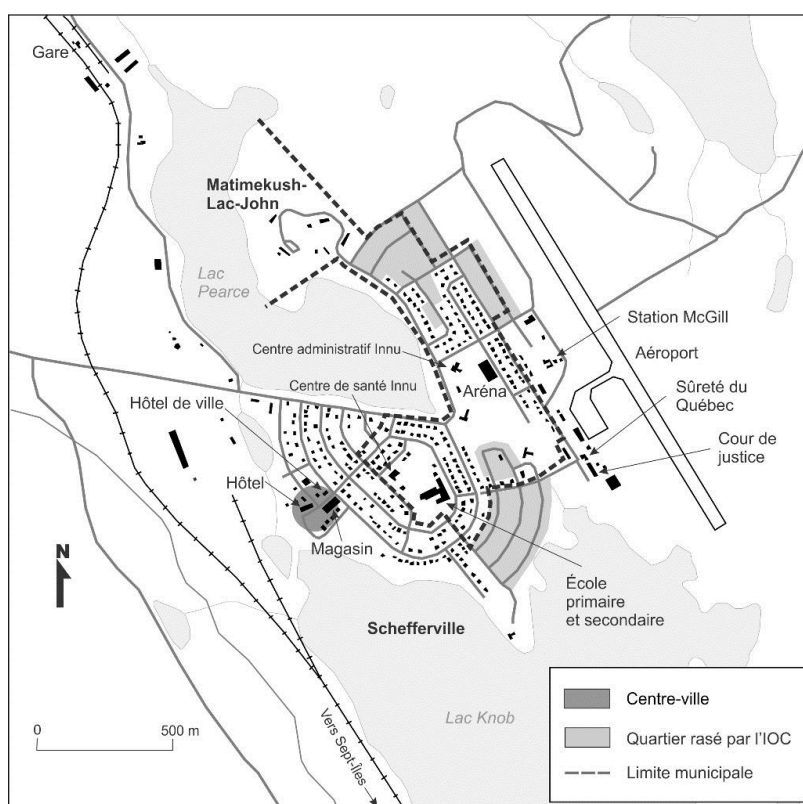


2.2 Évolution historique

En 1895, le géologue A.P. Low découvre la présence d'importants gisements de minerai de fer au lac Knob, là où se localise l'actuelle ville de Schefferville. Outre quelques exercices de prospection en 1929 et 1942, il faudra attendre 1947 avant qu'un groupe d'investisseurs ne prenne la décision de procéder à l'exploitation minière. Cette démarche sera entreprise par l'intermédiaire de *l'Iron Ore Company of Canada* (IOC), une compagnie formée spécia-

lement à cette fin. La mise en place d'un complexe minier nécessita des travaux gigantesques avec la construction d'un port en eau profonde à Sept-Îles, d'un chemin de fer d'une longueur de 560 km, d'une ville et d'un barrage hydroélectrique¹⁶. Commencés en 1950, les travaux prirent fin en 1954. Cette même année, un premier convoi ferroviaire chargé de minerai de fer arriva au Port de Sept-Îles, en provenance de Sept-Îles. En 1955, l'établissement devient officiellement une municipalité locale reconnue par le gouvernement du Québec.

Carte 2 – Le site de Schefferville et de Matimekush-Lac John



Dans les années qui suivent, plusieurs mines sont mises en exploitation par la minière IOC et la collectivité de Schefferville se développe pour atteindre le seuil de 3 900 habitants en 1981 (voir le tableau 1). Le climat est rude et l'isolement affecte bon nombre de résidents. Au cours des premières décennies d'existence de la ville, l'accès à la télévision est inexistant ou limité. De plus, la rencontre d'animaux sauvages est chose possible pour les piétons qui déambulent d'une

ruie à l'autre. Néanmoins, la population s'attache progressivement à ce territoire qui comporte alors tous les services publics et privés nécessaires au bon fonctionnement d'une ville. En plus des autochtones, la population de départ est formée de gens venus du sud du Québec ou du Nouveau-Brunswick. Cependant, les générations qui leur succèdent naissent et grandissent dans ce milieu sauvage, paradis de la chasse et de la pêche. Ils y développent un sentiment d'appartenance.

Tableau 1 – Évolution de la population par communauté entre 1981 et 2011¹⁷

Communauté	1981	1991	2001	2011
Schefferville	3 271	303	240	217
Matimekush–Lac-John	632	389	449	554
Kawawachikamach	-	405	540	591
Sous-région	3 903	1 097	1 229	1 362

Parallèlement à cela, la vie des communautés amérindiennes est profondément transformée par ce double mouvement d'industrialisation et d'urbanisation. Les Innus et les Naskapis se sédentarisent alors en ce lieu qui se retrouve sur leurs territoires ancestraux de chasse et de transhumance¹⁸. Ces territoires deviendront marqués pas des clôtures ou des points de contrôle routier limitant le libre accès¹⁹. Employés par l'IOC comme main-d'œuvre d'appoint lors des périodes de haute production, les autochtones vivront longtemps en marge de la collectivité, victime de racisme et, plus largement, d'un choc culturel engendrant divers problèmes sociaux et de santé. Malgré le fait qu'ils soient maintenant majoritaires, ils paraissent toujours affectés par un sentiment de dépossession face à un milieu dont la géographie a été grandement altérée par l'industrie minière.

La compagnie a ainsi doté Schefferville d'infrastructures municipales, telles que des rues pavées, des trottoirs de même que d'un réseau d'aqueduc et d'égout.

Si l'on effectue un retour dans les années 1950, comme dans toute ville de compagnie, l'entreprise concernée est omniprésente et joue un rôle important à plusieurs niveaux (construction des infrastructures, possession du parc immobilier résidentiel, employeur principal et gestionnaire des affaires municipales). La compagnie a ainsi doté Schefferville d'infrastructures municipales, telles que des rues pavées, des trottoirs de même que d'un réseau d'aqueduc et d'égout. L'approvisionnement en électricité provient de la centrale hydroélectrique de Menihek, centrale située à une cinquantaine de km plus au sud, en territoire Labradorien. Celle-ci a été construite pour les

installations de l'IOC, dont la ville. La centrale est aujourd'hui administrée par la Nalcor, équivalent terre-neuvien d'Hydro-Québec. À la fermeture de la ville, le domaine résidentiel comptait environ 670 habitations pavillonnaires conçues selon 18 modèles différents²⁰. De plus, un parc de maisons mobiles regroupait approximativement 125 unités. La compagnie, propriétaire à plus de 80 % des immeubles, louait ceux-ci à ses employés à un prix avantageux. Leurs locataires bénéficiaient également de certaines compensations financières, en particulier pour les coûts de chauffage pendant l'hiver.

Néanmoins, la compagnie IOC laisse progressivement les affaires municipales aux habitants, à partir de 1960. La question des montants de taxes foncières que la compagnie doit payer à la ville devient un enjeu important au cours des années 1970 et la municipalité peine à équilibrer son budget. À son apogée, la ville dispose d'une bibliothèque, d'écoles, d'églises, d'un centre sportif, d'une station de ski, d'un petit centre-ville à vocation commerciale comprenant notamment un cinéma et plusieurs restaurants et débits de boissons. Incidemment, les folles nuits au bar « le Roxy » font partie du folklore local. Pour leur part, les fonctions institutionnelles se regroupent au sein d'un espace central, au point de convergence des axes routiers dans la trame urbaine (voir la photo 1). En dépit de la prospérité ambiante, la situation des autochtones est peu enviable, ceux-ci étant laissés à eux-mêmes. Ils vivent alors dans des habitations de fortune sur les rives du Lac John, à proximité de la ville. Certains traînent en ville, tels des sans-abris, ou arpentent les sites industriels stupéfaits des paysages surréalistes qui ont été mis en place. Certains commerces leur sont carrément interdits.

En 1982, la population dans son ensemble est atterrée lorsque l'on annonce la fermeture des installations de la Compagnie minière IOC à Schefferville. La presque totalité de la population active de la ville travaille à l'exploitation minière. À la suite de cette fermeture, la population est invitée à quitter en contrepartie de dédommagements financiers et plusieurs équipements industriels et bâtiments résidentiels sont démantelés. Quelques dizaines de « Blancs » plutôt tenaces et des centaines d'autochtones de la communauté innue demeurent sur place, sur le site d'une ville qui n'est plus que l'ombre d'elle-même. En parallèle, la communauté des Naskapis se fait construire un

nouveau village pourvu de maisons individuelles à une dizaine de kilomètres de la ville, à la suite de la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. En 1986, la corporation municipale de Schefferville a été officiellement rayée des registres mais le gouvernement du Québec fait volte-face, en 1990, et adopte une nouvelle loi qui réactive la municipalité sous une forme juridique particulière²¹. La municipalité sert essentiellement à offrir un cadre légal et des services de base aux 150 blancs²² toujours présents à Schefferville pendant que la réserve de Matimekush-Lac John s'occupe des besoins et des intérêts des Innus.

Photo 1 – Vue aérienne de Schefferville vers 1975²³



Sur le terrain, une nouvelle dynamique émerge lentement des décombres de l'ancienne ville au cours des années 1990. Malgré une vingtaine de « trous de mines » abandonnés dont la couleur rouge procure un aspect martien au paysage (voir la photo. 2), certains anciens résidents reviennent à Schefferville de manière permanente ou durant l'été. Les populations amérindiennes croissent rapidement grâce à leur forte fécondité. Des touristes canadiens ou américains viennent en bon nombre pour profiter des opportunités de

chasse et de pêche dans les pourvoires avoisinantes. Celles-ci emploient des gens du milieu, autochtones ou non autochtones. Dans l'ensemble, la situation économique est précaire mais de nombreux Scheffervillois restent sur place pour vivre et faire des affaires, notamment les familles Porlier et Fortier qui détiennent des établissements hôteliers et de restauration. Les autochtones lancent également diverses entreprises afin d'améliorer leur situation économique, avec l'aide des conseils de bandes.

Photo 2 – Le site minier de « Routh Pit » à l’abandon



3. LA DEUXIÈME VIE DE SCHEFFERVILLE

À la faveur d’une forte augmentation de la demande en minerai de fer dans les pays émergents comme la Chine ou l’Inde, les gisements de la Côte-Nord du Saint-Laurent deviennent à nouveau attrayants vers 2010. Il faut dire que les quantités exploitables de minerais de forte concentration sont à portée de mains. En effet, on remarque alors une hausse progressive de la valeur du fer entre 2000 et 2010. Ce prix passe de 12,00 \$ la tonne métrique à plus de 100,00 \$. Depuis 2010, les prix évoluent en dents de scie. Ceux-ci sont demeurés au-dessus du seuil de 100,00 \$ jusqu’au milieu de 2014 pour ensuite entamer une descente progressive pour atteindre 40,00 \$ la tonne métrique à la fin de l’année 2015. À Schefferville, on a ressenti le nouvel élan de l’industrie minière entre 2011 et 2014, même si les investissements ne se font pas toujours « du bon côté de la frontière du Québec-Labrador ». Accessoirement, mentionnons que la compagnie minière IOC a vendu en 2005 son service ferroviaire de passagers aux communautés innues d’Uashat-Maliotenam, de Matimekush-Lac John et de Kawawachikamach, lesquelles ont formé une nouvelle entreprise pour maintenir ce service de transport entre Sept-Îles et Schefferville

Dans ce contexte de relance, deux compagnies vont récupérer les droits miniers sur l’immense territoire

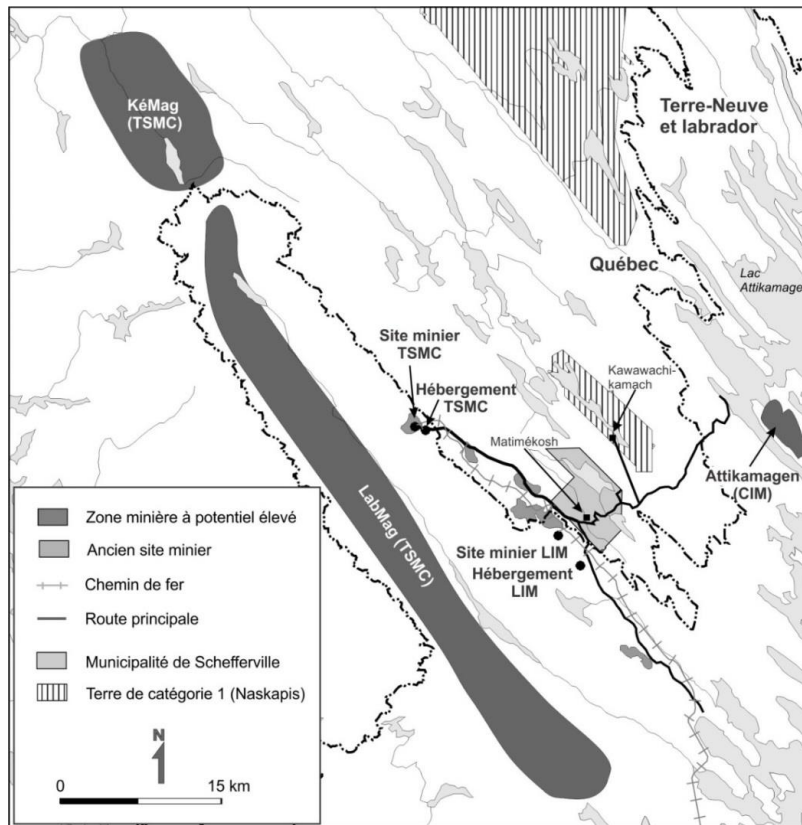
autrefois exploité par l’IOC, soit *New Millenium Iron* (NMI) et *Labrador Iron Mine* (LIM). Ces gisements largement inexploités se retrouvent dans la chaîne ferrifère du millenium, à proximité de Schefferville. Ils constituent l’une des plus grandes réserves de fer à l’échelle mondiale, c’est-à-dire quelque 25 à 30 milliards de tonnes métriques de minerai de fer à une concentration moyenne de l’ordre d’environ 30 %²⁴. À lui seul, le projet à long terme Taconite de NMI, lequel vise à exploiter les secteurs Labmag et Kémag respectivement situés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, contiendrait de 7 à 9 milliards de tonnes métriques de minerai. Rappelons que la minière IOC a exploité plus de 200 millions de tonnes métriques de minerai de fer à Schefferville durant ses années d’opération (1954-1982). Un autre projet pourrait voir le jour dans le secteur du Lac Attikamagen sous la gouverne de *Century Iron Mines* (CIM).

De manière concrète, deux projets d’exploitation verront le jour en 2011-12 (voir la carte 3). Le premier est le projet DSO²⁵ issu d’un partenariat entre *New Millenium Iron* et le géant indien *Tata Steel*. Géré par la coentreprise *Tata Steel Minerals Canada* (TSMC), le DSO est opérationnel depuis 2013 après l’injection de 600 millions de dollars. Ces investissements ont principalement permis de

construire un complexe couvert pour le traitement du minerai de même que de prolonger le chemin de fer existant sur une longueur de 28 km, afin de rejoindre le site d'exploitation localisé dans le secteur *Timmins* (voir la photo 3). Pour sa part, la *Labrador Iron Mine* s'affiche en tant que compagnie plus modeste qui possède des droits sur certains sites. Cette dernière est plus sensible aux fluctuations du prix du fer sur les marchés internationaux car elle œuvre dans la revente du

minerai contrairement à *Tata Steel* qui emploie elle-même le minerai qu'elle extrait pour alimenter sa production industrielle en Europe. D'ailleurs, après 3 années d'exploitation, la LIM mettra en suspend ses opérations en 2014, le prix du fer ne cessant de fléchir²⁶. En avril 2015, la compagnie s'est placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et, au moment d'écrire ces lignes, elle tente toujours de se restructurer.²⁷

Carte 3 – Les nouveaux sites miniers à Schefferville



Des ententes entre les minières et les deux communautés autochtones assurent qu'une partie de la main-d'œuvre soit formée et embauchée parmi la population des premières nations.

Les emplois créés se comptent par dizaines mais leur nombre varie énormément d'une année à l'autre, voire d'un mois à l'autre. Ce nombre diminue après la phase de construction des installations de la mine DSO. Des ententes entre les minières et les deux communautés autochtones

assurent qu'une partie de la main-d'œuvre soit formée et embauchée parmi la population des premières nations. Néanmoins, la grande majorité des travailleurs est composée de Terre-Neuviens ou de Québécois « du sud » qui travaillent selon le système dit du « fly-in / fly-out », et non de populations locales. Ils font donc la navette entre la mine et leur lieu de résidence par avion sur de longues distances, et ce, aux frais des entreprises. Ainsi, lors de leurs séjours intermittents de 7, 10 ou 14 jours à Schefferville, la plupart logent dans des camps temporaires installés à l'extérieur de la ville de Schefferville, près des sites d'exploitation.

Photo 3 – Projet DSO de TSMC (vue de l’est vers l’ouest)²⁸



Ce mode de fonctionnement ne permet pas d’entrevoir une expansion significative de la ville de Schefferville. Les minières et leurs employés utilisent les infrastructures de transport (aéroport et chemin de fer) et, occasionnellement, certains services commerciaux. Toutefois, ils demeurent largement autosuffisants en termes d’équipements, de logement et de denrées alimentaires. Plusieurs installations industrielles ou résidentielles sont implantées du côté du Labrador terre-neuvien afin de profiter d’un cadre législatif et fiscal plus avanta-

geux, ou perçu comme tel. À cet égard, les longs débats de 2012 et 2013 ayant entouré l’adoption d’une nouvelle loi sur les mines au Québec auraient influencé les décisions des investisseurs dans la région de Schefferville, à un moment clef de la relance. Les infrastructures de la ville se détériorent, faute d’investissements récurrents, et plusieurs bâtiments sont toujours vacants et placardés (voir les photos 4 et 5). Pour reprendre les propos d’un observateur, « Schefferville, c’est un capharnaüm à ciel ouvert ».²⁹

Photo 4 – Le « centre-ville » de Schefferville (juin 2014)



Photo 5 – Secteur résidentiel de Schefferville (juin 2014)



4. QUELQUES AVIS ET OPINIONS ÉMIS PAR DES SCHEFFERVILLOIS

Ces avis peuvent être regroupés au sein de trois thèmes reliés à nos objectifs de recherche : la cohabitation intercommunautaire, les retombées de la reprise de l'exploitation minière et l'avenir de la collectivité territoriale.

Au fil de rencontres planifiées et de discussions informelles, nous avons recueilli les avis et les opinions d'une dizaine de Scheffervillois, au printemps 2014. À cause de diverses contraintes pratiques, nous n'avons pu entrer en contact avec un plus grand nombre d'acteurs ou de résidents³¹. De plus, nous n'avons pas cru approprié de constituer un questionnaire fermé ou même de procéder à des entretiens semi-dirigés, compte tenu du contexte socioculturel³². En conséquence, les commentaires cités ici doivent être utilisés avec prudence car leur représentativité n'est pas clairement établie. Malgré ces limites, il nous semble pertinent de mettre en relief certains propos recueillis. Ceux-ci viennent compléter le portrait « objectif » réalisé dans ce texte tout en fournissant des informations susceptibles de nous aider à prendre « le pouls du milieu » ou de certains groupes présents dans la communauté. Ces avis peuvent être regroupés au sein de trois thèmes reliés à nos objectifs de recherche : la cohabitation intercommunautaire, les retombées

de la reprise de l'exploitation minière et l'avenir de la collectivité territoriale.

Premièrement, les relations entre les diverses communautés semblent paisibles au quotidien. Néanmoins, les interviewés expriment un certain nombre de perceptions ou d'opinions, voire des préjugés, sur le sujet. En ce qui concerne la cohabitation intercommunautaire entre autochtones, un intervenant dira « ça va mais ça pourrait être mieux ». Les relations entre Blancs et autochtones retiennent aussi l'attention. Un répondant caucasien affirmera que « les autochtones souffrent de toutes sortes de dépendances. De temps en temps, les compagnies réussissent à en réchapper un [pour travailler] ». De plus, un autre Scheffervillois lancera que « les gens de Kawawachikamach sont plus dynamiques ». Enfin, il sera mentionné « qu'ils [les autochtones] nous disent que nous sommes sur leurs terres lorsqu'ils ont bu ». À l'opposé, un répondant Innu opinera que « pour nous, les Blancs, ce sont des gens de passage ». Un autre soulignera le fait que : « la population blanche [permanente] est vieillissante... » Un dernier commentaire réfère aux difficultés relationnelles entre les Blancs : « les Terre-Neuviens nous en veulent pour l'histoire de Churchill Falls »³³.

Deuxièmement, les personnes rencontrées ont paru modérément satisfaites de la relance de l'industrie

minière à Schefferville. En effet, les commerces feraient de bonnes affaires et l'on remarque de nouvelles constructions. Cependant, les retombées seraient limitées, selon l'avis des personnes sondées. Un premier répondant mentionnera que « les retombées sont toutes du côté de Terre-Neuve-et-Labrador, le gouvernement péquiste a fait peur aux investisseurs ». De surcroît, on dénonce le système de navettage des travailleurs : « c'est intéressant pour les travailleurs mais pas pour Schefferville ». Des insatisfactions existent également du côté des autochtones : « Il faut des retombées pour les Innus, sinon, ça ne marchera pas ». Du point de vue des gestionnaires, « le boom crée une pression sur les infrastructures comme l'eau potable ». Dans la même veine, on souligne que « les gens sont mécontents du fait que la ville soit devenue salle. Au temps de l'IOC, la ville était propre ».

Troisièmement, les gens interrogés paraissent confiants face à l'avenir mais le scepticisme semble prévaloir quant aux possibilités d'une forte croissance de Schefferville. Questionné sur l'avenir prévisible, un intervenant lance ceci : « je n'ai pas de boule de cristal. La croissance de Schefferville, ça va dépendre des Chinois ». Un autre résident avance que « Schefferville devient une plaque tournante. Il y a beaucoup de gens qui passent mais... [il y a]... peu de développement ». Un troisième répondant constate que « les compagnies construisent les campements de travailleurs à l'extérieur de la ville ». Toujours sur l'avenir de la collectivité, un citoyen fait remarquer que « L'exploitation de LIM est déjà fermée, il n'y a pas d'activité cette année ». Finalement, des tensions semblent reliées à la multiplicité des organismes et des institutions qui gèrent le territoire. Par exemple, on dira qu'« on fournit des services à la réserve mais ils refusent de payer les compensations financières ». Un autre intervenant déclarera la chose suivante : « Ils veulent utiliser l'aréna sans payer ».

Les résultats de cette recherche exploratoire sont difficiles à généraliser. Cependant, ceux-ci sem-

CONCLUSION

La question que se posent les intervenants locaux et les autorités gouvernementales est la suivante : est-ce que ce nouvel élan revivifiera durablement Schefferville ou n'est-ce qu'une brève pause à l'intérieur d'un long processus de déclin? À

blent confirmés en partie par une autre enquête menée en 2012. En effet, dans leur rapport de recherche sur le coût de la vie dans la région de Schefferville, Duhaim et Grenier³⁴ remarquent accessoirement beaucoup de doutes par rapport à la relance de Schefferville, en particulier du côté des autochtones :

« ... dans la ville de Schefferville, cette relance [des activités minières] serait accueillie comme une importante occasion de développement économique, permettant à la ville de renouer avec sa vocation initiale. Pour les membres de la Nation Innu, elle serait plutôt une source d'importantes inquiétudes. Les responsables de la Nation Innu doutent que leurs membres puissent obtenir une part significative des retombées économiques. Ils sont également préoccupés par l'activité des entreprises minières dans les terres qu'ils revendiquent de droits ancestraux. La relance des activités minières est perçue de manière mitigée par les représentants de la Nation Naskapi. D'abord, ils y voient un potentiel d'enrichissement, principalement par le biais des contrats qu'ils pourraient se voir octroyer. Cependant, ils partagent les préoccupations concernant les perturbations environnementales causées par l'exploitation minière à grande échelle et, notamment, par les répercussions néfastes sur les routes migratoires du caribou (2012 : 9) ».

Il faut rappeler que les Innus avaient bloqué l'accès aux sites miniers aux premiers moments de la relance de l'industrie, en juin et juillet 2010. Néanmoins, l'année suivante, la communauté acceptait majoritairement (52 %) le retour des industriels lors d'un référendum tenu le 13 juin. Des ententes sur les bénéfices et les redevances ont alors été conclues entre les compagnies minières et les deux réserves autochtones. Le contenu de ces ententes est demeuré privé, comme c'est généralement le cas pour ce type de document.

l'heure actuelle, Schefferville retire bien peu des nouvelles activités économiques ayant lieu dans la région. Les travailleurs sont seulement de passage et les sites miniers se localisent du côté Labradorien de la frontière. De plus, comme toute

ville minière, Schefferville est dépendante de la volatilité des prix des métaux et des stratégies de multinationales peu enracinées dans le milieu. Les investissements récents sont déjà mis en danger par la baisse rapide du prix du fer depuis l'automne 2013, notamment du côté de la LIM. Cependant, l'exploitation DSO de TSMC et le projet *Taconite* de NMI se présentent comme des acquis solides qui sont porteurs d'avenir, à moins d'un effondrement quasi complet des prix du fer. Dans quelle mesure ce développement industriel aura-t-il des effets moteurs ou structurants sur la ville de Schefferville? Il faut se souvenir que les entreprises font principalement appel à des travailleurs faisant la navette.

D'un point de vue sociodémographique, Schefferville forme une collectivité territoriale plutôt hétéroclite fonctionnant à plusieurs « vitesses », sans cohésion d'ensemble. La situation y est très différente par rapport à celle de villes nordiques telles que Chibougamau, Fermont ou Kuujuaq. Les deux communautés autochtones montrent une certaine vigueur liée à leur forte fécondité mais la petite communauté blanche est stagnante et vieillissante. De plus, la diversité ethnolinguistique et administrative amène la multiplication des points de services de petites tailles, en particulier dans les domaines des soins de santé, des écoles et des équipements sportifs. Cela se répercute sur le coût et l'accessibilité des services publics. En outre, la population non autochtone ne dispose pas de services en éducation. Cette situation, si on la combine aux pratiques de navettage longue distance des travailleurs, rend très incertaine l'arrivée de familles ayant de jeunes enfants.

D'un point de vue sociodémographique, Schefferville forme une collectivité territoriale plutôt hétéroclite fonctionnant à plusieurs « vitesses », sans cohésion d'ensemble.

À tous les points de vue, la présence des Amérindiens se fait de plus en plus sentir. Schefferville n'existerait probablement plus sans l'existence de ceux-ci. L'avenir sera largement déterminé par les stratégies et les comportements de ces populations majoritaires, en particulier

chez les Innus qui occupent en grande partie le site même de la ville. Les autochtones revendiquent des partenariats et des emplois de la part des entreprises minières et des gouvernements supérieurs. Leur dynamisme pourrait être l'élément clef d'une véritable relance de la ville. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les Innus n'ont pas signé la convention de la Baie James et du Nord québécois. Ils demandent toujours à ce que leurs droits sur les terres soient reconnus et/ou que des compensations financières leur soient accordées. Les négociations territoriales globales entre les gouvernements du Québec et du Canada et l'ensemble de la nation innue piétinent. Ils réclament également une entente particulière avec la minière IOC afin d'être compensés pour les actions passées de la minière.

Au final, les villes minières nordiques constituent ainsi le parfait exemple du concept de vulnérabilité urbaine. Celles-ci sont généralement petites, isolées et fortement dépendantes des cycles économiques dans le monde des ressources naturelles. La rentabilité de l'unique entreprise locale peut rapidement s'effriter et entraîner une fermeture. La question de la relocalisation des citoyens est alors soulevée. Au surplus, les gens sont de plus en plus réticents à habiter des territoires isolés qui paraissent exclus de la mouvance sociétale postmoderne. Pourtant, ces milieux offrent souvent un style de vie différent, plus près de la nature, et des échanges culturels entre blancs et autochtones qui peuvent être enrichissants. En dépit de cela, leur position demeure plutôt basse au palmarès du marketing territorial, ce qui contribue également à consolider leur vulnérabilité. En dernier lieu, ce sont les prix des minerais sur les marchés internationaux qui déterminent le sort de ces villes frontières des plus singulières.■

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

¹Martin Simard et Carl Brisson sont respectivement professeur et professionnel de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). M. Simard est également membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

²Il faut également noter la présence du village Naskapi de Kawawachikamach à proximité, lequel regroupe plus de 600 personnes.

- ³Pontaut, A., Dubé, M., Drweski, A. et Santerre, L.-A. (1970) *La grande aventure du fer*, Montréal, Leméac, coll. *Le monde de l'avenir*, 129 pages.
- ⁴Bradbury, J. (1984) « The Impact of Industrial Cycles in the Mining Sector: The Case of The Québec-Labrador Region in Canada », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.8, n°3, 311–331.
- ⁵Cette relance a été initiée le 8 avril 2015. Le document gouvernemental « Plan nord : plan d'action 2015-2020 » présenté à cette occasion contient les objectifs et projets prioritaires par gouvernement du Québec
- ⁶En plus des groupes autochtones Innus et Naskapis, les « blancs » se distinguent entre Québécois francophones et travailleurs de passage terre-neuviens.
- ⁷Hamelin, L.-E. (1975) *Nordicité canadienne*, Montréal, Hurtubise, 458 pages.
- ⁸Duhaime, G. et Godmare, A. (2002) « Les modèles de développement du nord. Analyse exploratoire au Québec isolé », *Recherches sociographiques*, vol. 43, no 2, p.329-351
- ⁹Toutefois, il y a de fortes différences entre les collectivités autochtones et allochtones, notamment sur les plans de la démographie, de l'habitation et des conditions sociosanitaires.
- ¹⁰BONE, R. (2009) *The Canadian North: Issues and Challenges* (4e éd.), Toronto, Oxford, pages 137-138
- ¹¹Randall, J.E. et Ironside, R.G., 1996, « Communities on The Edge: An Economic Geography of Resource-Dependent Communities in Canada », *The Canadian Geographer*, vol. 40, n°1, p.17–35.
- ¹²Lussault, M. (2013) *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre*, Paris, Seuil, page 228.
- ¹³Beck, U. (2001) *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 521 pages.
- ¹⁴Dufour, J. et Tremblay, M.-A. (2002) *La zone minière de Schefferville et sa réhabilitation*, Avis formulé à l'intention du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, février 2002, 28 pages.
- ¹⁵La population blanche est plus mobile que les populations autochtones. Ces dernières semblent plus attachées au milieu, elles ne sont pas aussi « exigeantes » que les blancs en matière de scolarisation et d'emploi et, finalement, n'ont nulle part d'autre où aller.
- ¹⁶Frenette, P., dir. (1996) *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Institut québécois de la recherche sur la culture, Collection *Les régions du Québec*, 670 pages.
- ¹⁷Source : les recensements de la population réalisés par Statistique Canada.
- ¹⁸En réalité, les Naskapis auraient traditionnellement résidé plus nord, à proximité de Kuujjuaq (Duhaime, 2001).
- ¹⁹Boutet, J.-F. (2010) « Développement ferrifère et mondes autochtones au Québec subarctique, 1954-1983 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 40, no 3, p.35-52
- ²⁰Barbeau, M.T. (1987) *Schefferville : Relations inter-ethniques et dynamique du développement en milieu nordique*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Mémoire de maîtrise en Études régionales, 201 pages.
- ²¹La municipalité est dispensée de tout processus électoral. Celle-ci est gérée par un administrateur nommé par le Gouvernement du Québec.
- ²²On retrouve également plusieurs dizaines d'Innus résidant sur le territoire de la municipalité de Schefferville.
- ²³Source : Jo McNulty, résidant de Schefferville.
- ²⁴Source : Dupéré, M. (2014) *Technical Report: Schefferville Area Phase 1 DSO Iron Projects Resource Update*, Western Labrador – NE Quebec, Canada, Report submitted to Labrador Iron Mines Holdings Limited, 245 pages.
- ²⁵DSO signifie direct shipping ore ou, en français, minerai à enfournement direct.
- ²⁶Au moment de finaliser ce texte, en avril 2015, le prix de fer est d'environ 50 \$ US la tonne métrique. Le marché mondial vit également un mouvement de surproduction avec l'ouverture de plusieurs mines de fer à travers le monde.
- ²⁷Labrador Iron Mines (2015) *Press release: Labrador Iron Mines announces restructuring under CCAA*, 2 avril 2015.
- ²⁸Source : Site web de New Millenium Iron (<http://www.nmliron.com/galerie>)
- ²⁹Durant, M. (2012) *Carnets du nord*, Montréal, Groupe Litho, page 22.
- ³⁰Lapointe, U. (2010) « L'héritage du principe du free mining au Québec et au Canada », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 40, no 3, p.9-25.
- ³¹Les personnes rencontrées sont majoritairement de la communauté « blanche ». Par ailleurs, aucun répondant ne provient de Kawawachikamach.
- ³²Plusieurs personnes contactées n'étaient pas ouvertes à l'idée de rendez-vous fixés à l'avance ou ne se sont pas présentées au moment fixé pour une rencontre. Par ailleurs, lors des rencontres, les gens ont semblé indisposés par les questions formelles alors qu'ils se sont montrés beaucoup plus à l'aise avec les échanges spontanés.
- ³³Entente entre Hydro-Québec et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sur la construction et l'exploitation d'un barrage aux chutes Churchill qui a été signée en 1969. Cette entente est jugée défavorable, voire abusive, par un grand nombre de Terre-neuviens
- ³⁴Duhaime, G. et Grenier, J. (2012) *Coût de la vie dans la région de Schefferville*, Rapport de recherche, Chaire de recherche sur la condition autochtone comparée, Université Laval, 121 pages.



GRIDEQ

Centre de recherche sur le
développement territorial

Parution

Repenser l'innovation hors métropole L'action publique dans le secteur bioalimentaire

Sous la direction de
Marie-José Fortin
et Mario Handfield

L'entrepreneuriat et l'innovation sont considérés aujourd'hui comme des moteurs du développement, et de nombreux programmes d'action publique sont adoptés en ce sens. Du côté scientifique, la capacité des acteurs publics, privés et communautaires à nouer des relations de collaboration est présentée

comme une caractéristique des régions dynamiques - identifiées le plus souvent aux régions métropolitaines. Mais au-delà de ces grands principes théoriques, la question plus appliquée de l'accompagnement a encore peu retenu l'attention des chercheurs. Elle se trouve pourtant au cœur de débats très actuels, que ce soit sous l'angle de la mission (constamment questionnée) des organismes, des effets des investissements publics ou, plus largement, du rôle de l'État en la matière.

Prenant place dans le cadre d'un chantier de recherches lancé en 2008, cet ouvrage croise de manière originale les thèmes de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du développement rural, dans le domaine particulier de la transformation bioalimentaire. En s'intéressant à certaines dynamiques d'innovation dans les régions non métropolitaines, il invite à opérer des déplacements dans nos cadres de réflexion et d'analyse, afin de soutenir la volonté des acteurs, souvent mise à l'épreuve par les contraintes structurelles.



Avec les contributions de :

Chantale Doucet | UQO
Amélie Dumarcher | UQAR
Marie-José Fortin | UQAR
Yann Fournis | UQAR
Mario Handfield | UQAR
Patrick Mundler | Université Laval
Diane Parent | Université Laval
Martin Robitaille | UQO
Richard Shearmur | Université McGill

Avant-propos :
Bruno Jean | UQAR

Éditions du GRIDEQ et du CRDT © 2016 • 156 p. • Prix : 25 \$ taxes inc.

www.uqar.ca/grideq/